



#10ANSAUSERVICEDETOUS

Les 10 ans du Service Civique - Les défis citoyens

En mars 2020, le Service Civique fête ses 10 ans, fort de plus de 430 000 volontaires depuis sa création. Cet anniversaire marque **un tournant dans l'histoire de cette politique publique** qui, au fil des années, a démontré son utilité vis-à-vis de notre société. Le soutien que l'Etat y a apporté toutes ces années ne s'est pas démenti.

Cette étape charnière constitue une opportunité unique pour notamment :

- Faire le bilan de l'impact et de la réussite du Service Civique et montrer sa place essentielle et pérenne dans la politique de jeunesse alors que la France a reçu son premier titre de capitale européenne de la jeunesse pour 2020 à Amiens ;
- Articuler les dispositifs de politique jeunesse dans une logique de parcours citoyen pour les jeunes, avec notamment la 2^{ème} année de montée en charge du SNU et projeter le Service Civique dans la suite de son histoire ;
- Montrer les implications et les initiatives des territoires en lien avec le Service Civique ;
- Ancrer l'Agence du Service Civique en tant qu'acteur de référence et moteur d'une nouvelle dynamique de l'engagement de la jeunesse dans une dimension européenne ;
- Susciter des vocations et des envies d'engagements encore plus fortes ;
- Exprimer notre reconnaissance et valoriser toutes les structures d'accueil sans lesquelles le Service Civique n'aurait pu se déployer.

A l'occasion de cette année anniversaire et afin de pouvoir leur faire profiter d'une visibilité accrue via les réseaux sociaux mobilisés par l'Agence, tous les événements et actions organisés peuvent faire l'objet d'une demande de labellisation « 10 ans au Service de Tous » (#10AnsAuServiceDeTous) tout au long de l'année par un formulaire accessible en ligne¹.

Pour célébrer les 10 ans du Service Civique, l'Agence prévoit « **une journée nationale du Service Civique** » **le 31 mars** qui s'articulera en deux temps forts :

1. La réalisation de **défis citoyens** qui se dérouleront **le 30 mars 2020, et pourront se prolonger le 31 mars**. Ils auront lieu simultanément en métropole, en outre-mer et à l'international², portés par les volontaires, en coordination avec les services déconcentrés et les structures d'accueil de volontaires en Service Civique.

¹ Formulaire « labellisation » : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSft8LWWWh85R-GpH20qOiAZzSwX5dtMMWlwGxNxOw4R62O9VDA/viewform>

² Ont été mobilisés à cette fin l'OFAJ, l'OFQJ et France Volontaires.

2. Un **temps fort institutionnel le 31 mars 2020** à Paris avec les parties prenantes du Service Civique et en présence de hauts responsables politiques.

Concernant les défis citoyens, l'Agence du Service Civique s'appuie sur les délégués territoriaux de Service Civique au niveau régional et départemental pour les coordonner partout en France, en étroite collaboration avec le tissu associatif du territoire.

Les critères retenus pour les défis citoyens sont les suivants :

- **visibilité**,
- **faisabilité**,
- **convivialité** pour les volontaires.

Au fil des concertations menées depuis un an, auxquelles les services déconcentrés, associations, collectivité, services de l'Etat et volontaires ont été associés, 3 orientations thématiques ont émergé :

- **Environnement/Développement Durable**,
- **Solidarité**,
- **Culture**.

Chaque territoire (région ou département) peut choisir l'une de ces thématiques, en s'appuyant pour la réalisation du défi sur des associations, de préférence porteuses d'agrèments (locaux ou nationaux).

Ainsi, à l'échelle d'un territoire ou d'une structure, dans un souci de visibilité (éviter le sentiment de « saupoudrage ») et pour marquer les esprits par l'effet de répétition, le défi citoyen devra endosser l'une des 3 orientations thématiques et, idéalement, prendre la forme des défis décrits ci-dessous. Il aura lieu sur environ 3 heures maximum.

Si possible, une photo d'ambiance et des vidéos de groupe seront prises au top départ et à la fin du défi citoyen. L'ensemble des volontaires et tuteurs mobilisés devront porter un signe distinctif et visible « Service Civique » (t-shirts et/ou badges). Il s'agira par-là, pour l'Agence, d'être destinataire d'un maximum d'images pour les mettre en valeur -par exemple dans un slide show- à l'occasion de l'évènement institutionnel du 31 mars matin, donnant accès ainsi à un aperçu de l'étendue territoriale du Service Civique et de son impact.

Afin de rendre visible tous ces défis citoyens partout en France, l'Agence du Service Civique procédera à une cartographie de l'ensemble des défis citoyens de la métropole, de l'outre-mer et à l'international, pour une communication à la presse.

Pour cela, communiquer le choix de son défi avant **le 4 mars 2020** à auservicedetous@service-civique.gouv.fr en indiquant le lieu de départ/réalisation du défi citoyen, le(s) coordinateur(s) local(aux) (coordonnées), et les coordonnées de l'(es) association(s) partenaire(s).

Dans le but de mobiliser au maximum la presse locale, un représentant du Service Civique sur le territoire pourra donner une interview sur le lieu de réalisation du défi.

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS 4 EXEMPLES DE FORMATS CORRESPONDANT AUX 3 ORIENTATIONS THEMATIQUES QUI PEUVENT VOUS INSPIRER

1^{er} défi : DEFI DEVELOPPEMENT DURABLE : « Passe-le à ton voisin ! »

Ce défi consiste en une opération de collecte et de tri : vêtements, produits hygiéniques, boîtes de conserves, objets de santé (vieilles paires de lunettes, appareils auditifs par exemple) afin de les remettre à une association qui saura en faire bon usage.

A la fin du défi, vous pouvez terminer la matinée par un café géant, sur la place de l'Hôtel de ville ou tout autre endroit visible. Une photo collective sera prise avec la « pyramide de dons » réalisés, et envoyée à l'Agence du Service Civique dès la fin du défi.

Pour vous aider à la réalisation : contacter une ou plusieurs associations implantées localement spécialisées dans ce domaine sur votre territoire (Exemple : Croix Rouge, banques alimentaires, ...).

L'avantage de ce défi : Ce défi dispose également d'un aspect mobile avec des jeunes allant au contact des passants afin de les informer de leurs possibilités dans la ville de déposer d'anciens vêtements ou produits d'hygiène à des associations. En parallèle, un moment convivial peut être créé autour d'un accueil pour échanger et raconter son expérience aux passants. Nécessité de faire la communication de cette collecte dans les territoires à l'avance afin d'avoir le plus de participants possible.

2^e défi : DEFI ENVIRONNEMENT « Ramasse ton quoi ! »

Ce défi est une opération propreté consistant à ramasser les déchets, mégots, ... d'un parc, de rues, de villes, de points d'eau, et de les trier dans les poubelles adéquates.

A la fin du défi, vous pouvez terminer la matinée par un café géant, sur la place de l'Hôtel de ville ou tout autre endroit visible. Une photo collective sera prise avec le nombre de sacs ou kilos ramassés et envoyée à l'Agence du Service Civique dès la fin du défi.

Pour vous aider à la réalisation : entrer en contact avec des associations locales spécialisées dans le tri et collecte des déchets, afin d'avoir le matériel nécessaire au nettoyage.

A noter : la première semaine d'avril 2020, du 6 au 10 avril 2020, c'est la semaine du développement durable des étudiants, n'hésitez pas à les contacter (exemple : réseau Animafac).

3^e défi : DEFI SOLIDAIRE « DiscoSoup »

Ce défi consiste en l'organisation d'un DiscoSoup : le principe est de préparer un repas, de façon conviviale, avec des invendus alimentaires et de partager gratuitement ces repas sur un lieu public et de passage.

L'objectif est de créer de la convivialité, du lien social, de la solidarité entre volontaires et passants, personnes sans-abris, et de sensibiliser au gaspillage alimentaire.

A la fin du défi, des photos collectives pourront être prises des mets cuisinés et tablées de passants, et volontaires partageant le repas ensemble, et envoyées à l'Agence du Service Civique.

Pour vous aider à la réalisation : l'opération se lance 15 jours avant le jour J : Demander à l'avance aux supermarchés, points de vente alimentaires, etc., de donner leurs invendus pour la date prévue

afin de faciliter l'organisation.

Vous avez la possibilité d'agir directement avec l'association « Discosoup », présente dans de nombreuses villes en métropole, qui pourra fournir les outils nécessaires pour cuisiner³.

4^e défi : DEFI CULTUREL « Labo des histoires »

Ce défi se déroule en deux temps :

1/ En amont du jour J le Jour J, dans un premier temps : créer un temps d'échanges pour laisser place à la création. Il s'agira de laisser s'exprimer les volontaires de votre territoire, et de mettre en forme... un beau texte, une histoire, une chanson, slam, des mots, des valeurs ou toute autre format autour de l'engagement ou du vivre ensemble, par exemple, pour en faire un « Labo des histoires ».

2/ Ce « Labo des histoires » peut ensuite faire l'objet d'un rassemblement le jour J.

Créer un rassemblement, dans un lieu public, de préférence ouvert à tous, en faveur de la transmission du plaisir et de l'envie d'écrire, de lire. Pour partager ce texte, mot, histoire, chanson, certains pourront organiser une « dictée » géante, ou une « mise en scène » par le mime, le chant, etc. L'objectif étant de créer un événement ouvert à tous, autour de la culture, à dimension sociale et transmettre les valeurs du Service Civique : la solidarité, le plaisir, le faire-ensemble, la laïcité et la citoyenneté.

Le défi pourra se réaliser dans un lieu public, sur une place, ou dans une grande salle municipale ou communale. L'équipement matériel se limite à une sono/micro, papier et crayons. A la fin du défi, vous pouvez terminer par un café géant et des échanges. Une photo collective sera prise avec les participants, et envoyée à l'Agence du Service Civique dès la fin du défi.

Pour vous aider à la réalisation : vous pouvez vous inspirer de l'idée de la dictée géante de Rachid Santaki qui a créé le concept⁴.

³ Association « Discosoup » : <http://discosoupe.org/toolkit/Vueglobale/#Vueglobale>

⁴ <http://ladicteegeante.com/>